

À une **séance ordinaire** du Conseil de la Ville de Val-des-Sources tenue ce **7^e jour du mois d'août 2023**, à la Salle du Conseil, à compter de 18 h 30. Sont présents :

- › Monsieur le maire Hugues Grimard (**ABSENT**)
- › Madame Isabelle Forcier, conseillère au poste numéro 1
- › Madame Andréanne Ladouceur, conseillère au poste numéro 2
- › Monsieur René Lachance, conseiller au poste numéro 3
- › Madame Caroline Payer, conseillère au poste numéro 4 (**ABSENTE**)
- › Monsieur Jean Roy, maire suppléant
- › Monsieur Pierre Benoit, conseiller au poste numéro 6

Tous les membres du Conseil présents forment quorum sous la présidence de Monsieur Jean Roy, maire suppléant.

Sont également présents :

- › Madame Sarah Richard, Trésorière et greffière suppléante
- › Madame Annie Lamontagne, adjointe à la direction

Il est donc procédé comme suit :

2.1

2023-245
ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 7 AOÛT 2023

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Isabelle Forcier, appuyée par la conseillère Andréanne Ladouceur et résolu ;

QUE l'ordre du jour de la présente séance soit adopté avec l'ajout du point 6.5 :
Demande de gratuité de la salle Notre-Dame-de-Toutes-Joies pour les activités du Club Lions Val-des-Sources

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA VILLE DE VAL-DES-SOURCES
DU LUNDI 7 AOÛT 2023 À 18 H 30 - DANS LA SALLE DU CONSEIL

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET PRÉSENCES

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2.1 Ordre du jour du 7 août 2023

3. ADOPTION DE PROCÈS-VERBAL

4. CORRESPONDANCE

4.1 Dépôt de la résolution 2023-04-071 de la municipalité de Saint-Rémi-de-Tingwick : Demande d'un BAPE pour le projet d'Alliance Magnésium sur le territoire de Val-des-Sources

4.2 Programme d'aide à la voirie locale – Volet particulier d'amélioration -Circonscription électorale de Richmond – Acceptation d'une aide financière pour des travaux d'amélioration sur la rue Larochelle et 20^e Avenue à Val-des-Sources

5. DEMANDE DES CONTRIBUABLES

6. DEMANDE D'APPUI

- 6.1 Commandite au Club de hockey sénior Nordik-Blades pour la saison 2023-2024
- 6.2 Participation au Tournoi de golf de la Fondation de l'activité physique de l'école secondaire de l'Escale
- 6.3 Participation au 16^e tournoi de golf coopératif de la Fondation du Camp musical Val-des-Sources
- 6.4 Demande de gratuité de la salle Notre-Dame-de-Toutes-Joies pour la compétition Opti-génies du Club Optimiste

7. AVIS DE MOTION ET ADOPTION DES RÈGLEMENTS

8. ADMINISTRATION ET FINANCE

- 8.1 Approbation de la liste des déboursés du mois de juin 2023
- 8.2 Révocation de la procuration d'un responsable des services électroniques – Nomination représentant autorisé pour signature
- 8.3 Décontamination St-Luc / Du Roi – Mandat à Terrapex pour service professionnel pour une modification d'approche de traitement in situ
- 8.4 Demande de carte de crédit Visa de la Ville de Val-des-Sources pour Alex Lehoux-Arel
- 8.5 Prise de compétence de la MRC des Sources en transport collectif sur son territoire – Contribution financière annuelle de la Ville de Val-des-Sources
- 8.6 Embauche de Stéphane Alain à titre de directeur développement du territoire (Directeur général adjoint)

9. TRAVAUX PUBLICS

- 9.1 Octroi d'un mandat à Services EXP pour étude environnementale et phase 1 pour le terrain adjacent au 38, rue des Vétérans
- 9.2 Octroi d'un contrat à Eaton Industries (Canada) Compagny pour le remplacement du contrôleur de pompe à incendie du poste Filion

10. LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

11. URBANISME ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

- 11.1 Rapport d'émission des permis pour le mois de juillet 2023
- 11.2 Demande de dérogation mineure pour le 178, boulevard Coakley

11.3 Demande de dérogation mineure pour le 258, boulevard Simoneau

12. **SÉCURITÉ PUBLIQUE**

13. **PÉRIODE DES QUESTIONS DES CONTRIBUABLES SUR L'ORDRE DU JOUR**

14. **AUTRES AFFAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL**

15. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Adoptée

3.1 3. **ADOPTION DE PROCÈS-VERBAL**

Il n'y a pas d'adoption de procès-verbal

4.1 4. **CORRESPONDANCE**

Dépôt de la résolution 2023-04-071 de la municipalité de Saint-Rémi-de-Tingwick : Demande d'un BAPE pour le projet d'Alliance Magnésium sur le territoire de Val-des-Sources

Programme d'aide à la voirie locale – Volet particulier d'amélioration – Circonscription électorale de Richmond – Acceptation d'une aide financière pour des travaux d'amélioration sur la rue Larochelle et 20^e Avenue à Val-des-Sources

5.1 5. **DEMANDE DES CONTRIBUABLES**

Un citoyen fait remarquer que près de 90 % des coins de rue dans la ville n'ont plus de lignes jaunes en bordure de trottoir ce qui est non sécuritaire selon lui. En terminant, monsieur invite la Ville de Val-des-Sources à mettre une pancarte au coin de la 1^{re} Avenue et la rue Denault pour inciter les gens à se rendre au stationnement public sur la rue Denault.

Un citoyen demande un suivi sur sa demande de retrait d'un hauban sur la rue Noël. Il souhaite également souligner le travail de lignage au coin des rues Gagnon et Laurier. En terminant, il demande qu'une surveillance accrue soit faite pour le respect de la signalisation lors du Festival des Gourmands.

Un citoyen s'interroge sur les raisons qui ont poussé la ville à faire le retrait du radar sur la rue Dusseault dans le secteur Trois-Lacs. Il mentionne que les usagers de la route ne respectent pas la limite de vitesse et roulent très vite. Monsieur suggère également aux membres du Conseil de prendre exemple sur la municipalité de Tingwick et de fermer l'accès aux descentes à bateaux sous la juridiction municipale lors de grande crue des eaux.

6.1 **2023-246**
COMMANDITE AU CLUB DE HOCKEY SÉNIOR NORDIK-BLADES POUR LA SAISON 2023-2024

CONSIDÉRANT la demande de commandite du Club de hockey sénior Nordik-Blades pour la saison 2023-2024 ;

CONSIDÉRANT le rayonnement pour la Ville de Val-des-Sources lié à la présence d'un club de hockey sénior sur notre territoire ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Benoit, appuyé par la conseillère Andréanne Ladouceur, et résolu :

QUE la Ville de Val-des-Sources commandite pour un montant de 600 \$ l'équipe de hockey sénior les Nordik-Blades pour leur saison 2023-2024 ;

QUE le montant de cette commandite soit pris à même les fonds du tournoi de golf du maire. Cette contribution doit être considérée comme ponctuelle et non récurrente.

Adoptée

6.2

2023-247

PARTICIPATION AU TOURNOI DE GOLF DE LA FONDATION DE L'ÉCOLE SECONDAIRE DE L'ESCALE

CONSIDÉRANT QUE la fondation de l'école secondaire de l'Escale organise un tournoi de golf le samedi 16 septembre prochain;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Isabelle Forcier, appuyée par le conseiller Pierre Benoit et résolu :

QUE la Ville de Val-des-Sources participe au tournoi de golf de la Fondation l'école secondaire de l'Escale qui aura lieu le samedi 16 septembre prochain par l'achat de 4 droits de jeux au coût de 100 \$ chacun pris à même les fonds du tournoi de golf du maire.

Adoptée

6.3

2023-248

PARTICIPATION AU 16^E TOURNOI DE GOLF COOPÉRATIF DE LA FONDATION DU CAMP MUSICAL VAL-DES-SOURCES

CONSIDÉRANT la demande de la Fondation du Camp musical Val-des-Sources pour la participation au 16^e tournoi de golf coopératif le 25 août prochain;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller René Lachance, appuyé par la conseillère Isabelle Forcier et résolu :

QUE la Ville de Val-des-Sources délègue quatre représentants pour participer au 16^e tournoi de golf coopératif de la Fondation du Camp musical Val-des-Sources qui aura lieu le 25 août prochain. La somme de 480 \$ sera prise à même les fonds du tournoi de golf du maire.

Adoptée

6.4

2023-249

DEMANDE DE GRATUITÉ POUR LA SALLE NOTRE-DAME-DE-TOUTES-JOIES POUR LA COMPÉTITION OPTI-GÉNIES DU CLUB OPTIMISTE

CONSIDÉRANT QUE le Club Optimiste offre plusieurs services visant à promouvoir l'éducation chez les jeunes;

CONSIDÉRANT la demande du Club Optimiste de pouvoir utiliser la salle Notre-Dame-de-Toutes-Joies qui a eu lieux le 5 février et 19 mars 2023 pour l'activité Opti-génies;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Isabelle Forcier, appuyée par la conseillère Andréanne Ladouceur et résolu :

QUE la Ville de Val-des-Sources retire les frais pour l'utilisation de la salle Notre-Dame-de-Toutes-Joies par le Club Optimiste pour l'évènement Opti-génies qui a eu lieu les 5 février et 19 mars 2023.

Adoptée

6.5

2023-250

DEMANDE DE GRATUITÉ POUR LA SALLE NOTRE-DAME-DE-TOUTES-JOIES POUR LES ACTIVITÉS DU CLUB LIONS VAL-DES-SOURCES

CONSIDÉRANT QUE le Club Lions aide les gens les plus démunis;

CONSIDÉRANT la demande du Club Lions de pouvoir utiliser la salle Notre-Dame-de-Toutes-Joies les 26 août et 11 novembre 2023 ainsi que le 17 février 2024 pour leurs activités;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller René Lachance, appuyé par la conseillère Isabelle Forcier et résolu :

QUE la Ville de Val-des-Sources permette gratuitement l'utilisation de la salle Notre-Dame-de-Toutes-Joies par le Club Lions Val-des-Sources les 26 août et 11 novembre 2023 ainsi que le 17 février 2024. Cette gratuité doit être considérée comme ponctuelle et non récurrente.

Adoptée

8.1

2023-251

LISTE DES DÉBOURSÉS DU MOIS DE JUIN 2023

Après études et vérification de la liste des comptes payables, salaires versés et remboursement de la dette pour le mois de juin 2023;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller René Lachance, appuyé par le conseiller Pierre Benoit et résolu :

QUE ces déboursés soient approuvés tels que ci-après décrits :

JUIN 2023

- Administration municipale	2 668 809,17 \$
- Dépenses en immobilisations	- \$
Total du mois de JUIN 2023:	2 668 809,17 \$

Adoptée

8.2

2023-252

RÉVOCATION DE LA PROCURATION D'UN RESPONSABLE DES SERVICES ÉLECTRONIQUES – NOMINATION REPRÉSENTANT AUTORISÉ POUR SIGNATURE

CONSIDÉRANT QUE Manon Carrier a quitté son poste de trésorière de la Ville de Val-des-Sources le 12 mai 2023;

CONSIDÉRANT QU'ELLE était nommée responsable des services électroniques à clicSÉQUR – Revenu Québec;

CONSIDÉRANT QUE Sarah Richard est désormais trésorière pour la Ville de Val-des-Sources et qu'elle est déjà nommée responsable des services électroniques à clicSÉQUR – Revenu Québec;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Andréanne Ladouceur, appuyée par la conseillère Isabelle Forcier et résolu :

QUE la trésorière Sarah Richard soit autorisée à signer pour et au nom de la Ville de Val-des-Sources l'annexe B – Révocation de la procuration d'un responsable de services électroniques.

Adoptée

8.3

2023-253

DÉCONTAMINATION ST-LUC / DU ROI – MANDAT À TERRAPEX POUR SERVICE PROFESSIONNEL POUR UNE MODIFICATION D'APPROCHE DE TRAITEMENT IN SITU

CONSIDÉRANT que le projet de décontamination à l'intersection du boul. St-Luc et de la rue du Roi ne donne pas les résultats escomptés et qu'une modification d'approche est nécessaire;

CONSIDÉRANT que le projet de décontamination est financé en grande partie par le programme Climatsol + et qu'une modification à l'entente avec le ministère de l'Environnement est nécessaire pour un financement additionnel;

CONSIDÉRANT qu'une modification à la méthode de décontamination doit faire l'objet d'une demande de modification pour le plan de réhabilitation auprès du ministère de l'Environnement;

CONSIDÉRANT l'offre de services de l'entreprise TERRAPEX pour monter l'ensemble des dossiers nécessaires à la modification d'approche pour la décontamination du terrain au coin du boul. St-Luc et de la rue du Roi ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller le conseiller Pierre Benoit, appuyé par la conseillère Andréanne Ladouceur et résolu :

QUE la Ville de Val-des-Sources confie le mandat de monter les documents nécessaires à la modification d'approche pour la décontamination du terrain au coin du boul. St-Luc et de la rue du Roi à l'entreprise TERRAPEX pour un montant de 78 008 \$ plus les taxes applicables.

QUE TERRAPEX est mandaté pour adresser les demandes nécessaires en lien avec les demandes de changement d'approche pour la décontamination.

QUE TERRAPEX est autorisé à signer l'ensemble des documents en lien avec les demandes de changement d'approche.

Adoptée

8.4

2023-254

DEMANDE DE CARTE DE CRÉDIT VISA DE LA VILLE DE VAL-DES-SOURCES POUR ALEX LEHOUX-AREL

CONSIDÉRANT QUE le 3 juillet 2023, Alex Lehoux-Arel a été nommé au poste de directeur des travaux publics;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Val-des-Sources doit effectuer une demande auprès de Visa Desjardins afin d'obtenir une carte de crédit à son nom;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Isabelle Forcier, appuyée par le conseiller Pierre Benoit et résolu :

QUE la Ville de Val-des-Sources demande à Visa Desjardins l'émission d'une carte Visa Affaires au nom d'Alex Lehoux-Arel avec une limite autorisée à 10 000 \$;

QUE la personne autorisée à signer la demande pour et au nom de la Ville de Val-des-Sources est Sarah Richard, trésorière.

Adoptée

8.5

2023-255

PRISE DE COMPÉTENCE DE LA MRC DES SOURCES EN TRANSPORT COLLECTIF SUR SON TERRITOIRE- CONTRIBUTION FINANCIÈRE ANNUELLE DE LA VILLE DE VAL-DES-SOURCES

Ce point a été retiré.

8.6

2023-256

NOMINATION DE STÉPHANE ALAIN À TITRE DE DIRECTEUR DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE (DGA)

CONSIDÉRANT la réorganisation de la structure de la Ville de Val-des-Sources afin de tenir compte de l'évolution des enjeux municipaux;

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre de la réorganisation de la structure municipale, deux postes de direction général adjoint, un premier pour l'administration et finances et un second pour la gestion du territoire,

CONSIDÉRANT la réorganisation de la structure de la Corporation de développement des Sources;

CONSIDÉRANT la candidature de monsieur Stéphane Alain, qui possède une bonne expérience entrepreneuriale et de gestionnaire;

CONSIDÉRANT l'entente intervenue entre Stéphane Alain et le directeur général en date du 13 juillet 2023;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller René Lachance, appuyé par la conseillère Isabelle Forcier et résolu :

QUE monsieur Stéphane Alain soit nommé Directeur du développement du territoire. Monsieur Alain agira également comme directeur général adjoint;

QUE l'entrée en fonction reste à être déterminée;

QUE les conditions de ce poste seront celles prévues à l'entente du 13 juillet et qui seront intégrées dans la Politique relative aux conditions générales de travail et à la rémunération du personnel cadre de la Ville de Val-des-Sources en vigueur.

Adoptée

9.1

2023-257

OCTROI D'UN MANDAT À SERVICES EXP POUR ÉTUDE ENVIRONNEMENTALE ET PHASE 1 POUR LE TERRAIN ADJACENT AU 38, RUE DES VÉTÉRANS

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Val-des-Sources souhaite développer le terrain adjacent au 38, rue des Vétérans;

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement exige des études environnementales pour ce type de projet;

CONSIDÉRANT QU'UNE demande de prix de gré à gré a été effectuée;

CONSIDÉRANT QUE l'entreprise effectue actuellement des études similaires sur notre territoire;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Andréanne Ladouceur, appuyée par le conseiller Pierre Benoit et résolu :

QUE la Ville de Val-des-Sources mandate l'entreprise Les Services EXP afin d'effectuer l'étude de caractérisation écologique et l'étude phase 1 et ce pour un montant de 10 002,83 \$, taxes comprises.

Adoptée

9.2

2023-258

OCTROI D'UN CONTRAT À EATON INDUSTRIES (CANADA) COMPAGNY POUR LE REMPLACEMENT DU CONTRÔLEUR DE POMPE A INCENDIE AU POSTE FILION

CONSIDÉRANT QUE la carte maitresse du contrôleur de la pompe incendie du poste Filion est défectueuse;

CONSIDÉRANT QUE ce modèle de contrôleur est discontinué;

CONSIDÉRANT QUE la seule option est de remplacer le contrôleur existant par un nouveau;

CONSIDÉRANT QUE l'entreprise Eaton Industries (Canada) Compagny est le fournisseur exclusif de cet équipement;

CONSIDÉRANT QU'UNE demande de prix de gré à gré a été effectuée;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Benoit, appuyé par la conseillère Andréanne Ladouceur et résolu :

QUE la Ville de Val-des-Sources mandate l'entreprise Eaton Industries (Canada) Compagny pour la fourniture d'un nouveau contrôleur pour la pompe incendie du poste Filion et ce pour un montant de 16 958,81 \$, taxes comprises.

Adoptée

11.1

RAPPORT D'ÉMISSION DES PERMIS POUR LE MOIS DE JUILLET 2023

	Nombre de permis	Valeur déclarée	Cumulatif
Janvier	27	208 450 \$	208 450 \$
Février	15	369 000 \$	577 450 \$
Mars	18	914 750 \$	1 492 200 \$
Avril	39	2 372 781 \$	3 864 981 \$
Mai	57	2 713 984 \$	6 578 965 \$
Juin	36	308 730 \$	6 887 695 \$
Juillet	31	9 073 600 \$	15 961 295 \$

11.2

2023-259

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE POUR LE 178, BOULEVARD COAKLEY

CONSIDÉRANT la demande de dérogation mineure pour l'immeuble situé au 178, boulevard Coakley;

CONSIDÉRANT QUE la dérogation est à l'effet d'autoriser :

- Des superficies de lot d'environ 430 m² pour deux terrains issus de la subdivision du lot 3 171 966 (178, boulevard Coakley) pour permettre l'implantation d'un nouveau bâtiment résidentiel.

CONSIDÉRANT la publication d'un avis public le 16 juin 2023 sur le site internet de la Ville de Val-des-Sources;

CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif d'urbanisme a étudié la demande et a recommandé au Conseil d'accepter la demande,

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Andréanne Ladouceur, appuyée par la conseillère Isabelle Forcier et résolu :

QUE la Ville de Val-des-Sources accepte la demande de dérogation mineure pour l'immeuble situé au 178, boulevard Coakley à l'effet d'autoriser des superficies de lot d'environ 430 m² pour deux terrains issus de la subdivision du lot 3 171 966 (178, boulevard Coakley) pour permettre l'implantation d'un nouveau bâtiment résidentiel.

Adoptée

11.3

2023-260

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE POUR LE 258, BOULEVARD SIMONEAU

CONSIDÉRANT la demande de dérogation mineure pour l'immeuble situé au 258, boulevard Simoneau;

CONSIDÉRANT QUE la dérogation est à l'effet d'autoriser :

- Une marge de recul arrière de 3,40 m au lieu de 8 m pour un bâtiment principal tel que stipulé à la grille des spécifications de la zone 30-R issue du règlement de zonage 2006-116;

CONSIDÉRANT la publication d'un avis public le 13 juillet 2023 sur le site internet de la Ville de Val-des-Sources;

CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif d'urbanisme a étudié la demande et a recommandé au Conseil d'accepter la demande.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Isabelle Forcier, appuyée par le conseiller René Lachance et résolu :

QUE la Ville de Val-des-Sources accepte la demande de dérogation mineure pour l'immeuble situé au 258, boulevard Simoneau à l'effet d'autoriser une marge de recul arrière de 3,40 m au lieu de 8 m pour un bâtiment principal tel que stipulé à la grille de spécifications de la zone 30-R issue du règlement de zonage 2006-116.

Adoptée

13

PÉRIODE DES QUESTIONS DES CONTRIBUABLES SUR L'ORDRE DU JOUR

Monsieur Leblanc du Club de photos demande le délai de livraison des panneaux pour l'exposition extérieure.

14

AUTRES AFFAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL

La conseillère Isabelle Forcier invite la population à participer au Festival des Gourmands du 17 au 20 août prochain et rappelle que le traditionnel défilé est de retour le vendredi soir dès 18 h 30.

La conseillère Andréanne Ladouceur mentionne qu'il reste encore plusieurs activités à venir à la Place de la Traversée, dont le Marché public, le samedi matin dès 10 h.

Le conseiller René Lachance informe les citoyens de la reprise graduelle des comités à la suite de la période estivale. La semaine prochaine aura lieu le conseil d'administration de la Corporation de développement Val-des-Sources. En terminant, monsieur Lachance félicite l'organisation de la première Foire brassicole à ciel ouvert du week-end dernier qui fût un vif succès.

Le conseiller Pierre Benoit confirme qu'une première couche d'asphalte a été mise sur la rue St-Jean-Baptiste et la 5^e Avenue. La deuxième suivra dans les prochaines semaines.

Le maire suppléant Jean Roy souhaite une bonne fin d'été à tous et invite la population à la prochaine séance du conseil le 11 septembre prochain.

15

2023-261 LEVÉE DE LA SÉANCE

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Benoit et résolu :

QUE la présente séance soit levée à 18 h 55.

Adoptée

Jean Roy, maire suppléant

Sarah Richard, trésorière et greffière suppléante